

VON 24/1/11

RETY

Un appel au devoir de vigilance lors de la projection du poignant film « La Rafle »



Les spectateurs ont été émus lors de la projection de « La Rafle ».

« Le mot "résister" doit toujours se conjuguer au présent », disait la résistante Lucie Aubrac... Résister à l'antisémitisme, au racisme, à la xénophobie, à la haine de l'autre, pour rendre notre société plus juste et ne jamais oublier notre histoire. Dans le cadre des actions en faveur du devoir de mémoire, le service jeunesse s'est associé avec le collègue Jean-Rostand, la Flamen et Cinéligue pour diffuser *La Rafle*, un film de Roselyne Bosch.

La gendarmerie de Marquise était également présente dans le cadre de cette action citoyenne, initialement prévue en décembre, mais reportée en raison des intempéries. Cent quatre-vingts élèves de troi-

sième ont visionné ce film bouleversant, qui retrace les atrocités vécues lors de la rafle du Vél d'Hiv, un des épisodes les plus effroyables de la Seconde Guerre mondiale.

« Moins qu'un devoir de mémoire, nous avons davantage un devoir de vigilance quotidienne », estime Houda Rouane, écrivain français. Ces quelques mots résument ce que doit vraiment être notre devoir de mémoire et rappellent qu'il ne faut jamais laisser réapparaître ces relents de haine qui ont tant fait souffrir notre pays et qui, malheureusement à notre époque, continuent de faire souffrir certains pays.

Grâce à ce film, qui entre dans le

programme d'histoire des 3^e et sera repris par les enseignants présents, les élèves ont pu réaliser à quelle barbarie avaient pu conduire la folie d'un homme, l'idéologie nazie.

« Éveiller les consciences, ne jamais fermer les yeux, ne jamais garder le silence, face à des nostalgiques qui aujourd'hui encore se distinguent honteusement comme des admirateurs du 3^e Reich et du nazisme », estime Mickaël Claptien, responsable du service jeunesse. Il poursuit : « Il faut continuer à travailler dans ce sens, pour sensibiliser les jeunes et ne jamais oublier notre histoire. L'outil cinématographique permet de capter l'attention et de faire passer un véritable message citoyen auprès des élèves ». ■